

## Quartier Clairmarais – Laon Sud - Lesage

Liste des emplacements des bacs à sels :

Place Sainte Claire	1	bac
Place Saint Thomas	1	bac
Garages Municipaux	1	bac
Place des Belges	1	bac
Avenue Benoit Frachon	1	bac
Place Luton	1	bac
Angle Rue Lesage / Bld Robespierre	1	bac
Angle Rue Lamouche / Bld Charles Arnould	1	bac
Rue Philippe de Champagne	1	bac
Rue Léonard de Vinci (sur la place)	1	bac
Place Max Rousseaux	1	bac
Angle Rue Bruyant / rue des Lilas	1	bac
Station des sables (St Brice)	1	bac en place
Angle Rue de Pontgivart / rue de Belin	1	bac
Angle Rue des Trois Piliers / rue Duruy	1	bac
Angle Rue P. Brossolette / Bld Charles Arnould	1	bac

Soit un total de 16 bacs répartis dans le quartier.

Concernant le remplissage des bacs, il est effectué au début de la campagne de viabilité hivernale. En cas de bac vide le riverain peut appeler la Direction Voirie et Circulation (03.26.77.81.41) qui dépêchera une équipe de la réserve Voirie pour le remplir.

Par ailleurs, des équipes se déplacent régulièrement dans chaque quartier afin de remplir les bacs.

Enfin, un bac est mis à la disposition des riverains devant la Réserve Voirie, 15 rue Arthur Décès.

Pour rappel il ne faut que 5 à 20 grammes de sel par m<sup>2</sup> et en dessous de -6° le sel n'est plus efficace.